

**Extrait du Registre des
Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 08 avril 2010

Le huit avril deux mil dix à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mr LECHEVALIER Alain, Maire.

Etaient présents : LECHEVALIER Alain, SONILHAC Michèle, MABIRE Jean-Claude, DROUET Yves-Marie, MABIRE Daniel, JOUANNE Christophe, LECONTE Alain, CAILLOT Sylvie, POULAIN Thérèse, FEUARDANT Guy, TARDIF Philippe, POULAIN Jérôme, VIVIEN Janine, MABIRE Edouard.

Absent excusé : POULAIN Joseph

Secrétaire de séance : SONILHAC Michèle.

⇒ Approbation des comptes rendus de la séance précédente du Conseil Municipal :

=====

Aucune remarque n'est exprimée par les membres présents.

⇒ Infos du Maire :

=====

- Inscription au Repas des Aînés
- Inscriptions à la Fête du Village
- Convention avec Présence Verte. La signature de cette convention par la municipalité permettra aux administrés de bénéficier de tarifs réduits (Frais d'installation 40 € au lieu de 50 €, abonnement mensuel 24.90 € au lieu de 30.90 €).

⇒ Subventions 2010 :

=====

Après examen, le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Centre anti-cancéreux de Caen	35.00 €
- Club de l'Amitié	75.00 €
- US Côte des Isles	75.00 €
- Papillons Blancs APEI	35.00 €
- Comice Agricole de Barneville	50.00 €
- Paralysés de France	35.00 €
- Côte des Isles Fleurissement	40.00 €
- Anciens Combattants des Moitiers d'Allonne	40.00 €
- Chorale Intermède	40.00 €
- VMEH	35.00 €
- Croix Rouge	50.00 €
- Association Parents d'élèves Les Moitiers	700.00 €
- Secours Catholique	35.00 €

- Secours Populaire	35.00 €
- Côte des Isles Solidarité (Téléthon)	50.00 €
- Prévention Routière	35.00 €
- SNSM (Sauvetage en mer)	160.00 €
- Coopérative scolaire « Les Chardons Bleus »	400.00 €
- Judo-club	20.00 €
- Banque Alimentaire de la Manche	50.00 €
- Psychologue Scolaire Canton Barneville-Carteret	100.00 €
- ADEVA (Ass. Défense des Victimes de l'Amiante)	30.00 €
- Lycée Maritime et Aquacole	35.00 €
- SEP	50.00 €
- Association d'Aide et d'intégration sociale	35.00 €
- Association sportive du Collège A. Miclot	50.00 €
- Association « Cœur d'enfant » La Barjo	150.00 €
- Divers	1 555.00 €

Le montant de 4 000.00 euros sera inscrit à l'article 6574 du budget de l'année 2010.

⇒ **Vote des Taux d'imposition 2010 :**

=====

Le Conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition 2010 au niveau 2009, pour les taxes d'habitation et taxes foncières, à savoir :

- Taxe d'habitation	11.01 %
- Foncier bâti	18.64 %
- Foncier non bâti	32.85 %

et en compensation de la taxe professionnelle,

- Cotisation Foncière des Entreprises à taux relais	11.25 %
---	---------

⇒ **Budget Service Général – Rectification délibération Ouverture par anticipation des dépenses d'investissement de l'exercice 2010:**

=====

Suite à une erreur matérielle lors de la délibération du 15 février 2010 se rapportant à l'ouverture par anticipation des dépenses d'investissement de l'exercice 2010, il convient de rectifier comme suit :

Monsieur le Maire expose au Conseil que les travaux d'investissement sont en cours depuis le début de l'année, créateurs d'engagements contractuels et financiers.

Ces engagements financiers ne peuvent pas être honorés d'un point de vue comptable tant que les crédits d'investissement n'ont pas été ouverts dans le cadre du budget primitif 2010.

En vertu de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses à la section d'investissement, et ce, dès le 1^{er} janvier 2010, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'exercice 2009, conformément au tableau ci-dessous,

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2010.

Chapitre/Article	Intitulé	Budget primitif 2009	Ouverture 2010
Article 21318	Autres Bâtiments Publics (Travaux Mille Club)	370 000	40 000

Cette délibération annule et remplace celle reçue en sous-préfecture le 23 février 2010.

⇒ **Service Assainissement – Modification durée des amortissements :**

Le Conseil Municipal décide de modifier la durée d'amortissement du réseau d'assainissement qui est portée à 50 ans au lieu de 60 ans.

SERVICE GENERAL

⇒ **Approbation du Compte Administratif 2009 :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme POULAIN Thérèse, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009 dressé par Mr LECHEVALIER Alain, après s'être fait présenté le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :	Excédent	826 190.20 €
Section d'Investissement :	Déficit	309 585.67 €
Résultat global de l'exercice (hors restes à réaliser) :		516 604.53 €
Restes à réaliser : Dépenses d'investissement :		433 935.00 €
Recettes d'investissement :		52 700.00 €
Solde des restes à réaliser de 2009 :		381 235.00 €
Le Résultat disponible est d'un montant de :		135 369 53 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

⇒ **Compte de Gestion 2009 du Receveur :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mr LECHEVALIER Alain, Maire, déclare que le Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2009, dressé par Mme LAUR Annie, Trésorière Municipale, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

⇒ **Affectation du Résultat 2009 :**

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de 2009, comme suit :

Reprise du Résultat d'investissement (001)	309 585.67 €
Fonds de Réserve (1068) Besoin de financement	690 820.67 €
Affectation en excédent reporté de fonctionnement (002)	135 369.53 €

⇒ **Vote du budget général 2010 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le budget général 2010 de la commune,

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Dépenses de Fonctionnement			Nouveau crédit voté	Budget 2010
11 Charges à caractère général				
60611	Eau		1 100,00	1 100,00
60612	Electricité		6 000,00	6 000,00
60621	Combustibles		7 000,00	7 000,00
60622	Carburants		3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien		2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de Petit Equip.		3 000,00	3 000,00
60633	Fournitures de Voirie		1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures Administratives		2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires		8 000,00	8 000,00
61522	Entretien des Bâtiments		10 000,00	10 000,00
61523	Entretien Voirie		30 000,00	30 000,00
61551	Entretien Matériel roulant		10 000,00	10 000,00
61558	Entretien Autres biens		1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance		5 000,00	5 000,00
616	Primes d'Assurances Bâtiments		6 000,00	6 000,00
6182	Documentation		800,00	800,00
6188	Autres frais divers		403,00	403,00
6225	Ind. Comptables, Régisseur		700,00	700,00
6226	Honoraires		1 500,00	1 500,00
6227	Frais d'acte et de constat		2 500,00	2 500,00
6231	Annonces, Insertions		1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et Cérémonies		7 000,00	7 000,00
6248	Frais de transports		1 200,00	1 200,00
6261	Frais d'Affranchissement		1 500,00	1 500,00
6262	Télécommunications		3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (Cotisations)		300,00	300,00
6282	Gardiennage Eglise		117,00	117,00
63512	Taxes Foncières		4 500,00	4 500,00
637	Taxes Ordures Ménagères		130,00	130,00
	Total		121 750,00	121 750,00
12 Charges de Personnel				
6218	Autre Personnel Extérieur		7 000,00	7 000,00
6332	FNAL		100,00	100,00
6336	Centre de Gestion - CNFPT		2 000,00	2 000,00
6338	Autres Impôts et Taxes s/ Rémun		300,00	300,00
6411	Personnel Titulaire		100 000,00	100 000,00
6413	Personnel non Titulaire		5 000,00	5 000,00
6451	Urssaf		15 000,00	15 000,00
6453	CNRACL - RAFP - ATIACL		20 000,00	20 000,00
6454	Assedic		100,00	100,00
6455	Groupama - Ass Personnel		8 000,00	8 000,00
6456	FNCSF		500,00	500,00
6458	Mutuelle		1 300,00	1 300,00
6475	Médecine du travail - CDG		500,00	500,00
64832	FCCPA		500,00	500,00
	Total		160 300,00	160 300,00

65	Charges de Gestion Courante			
6531	Indemnités Maire et Adjoints	26 000,00	26 000,00	
6533	Ircantec	1 300,00	1 300,00	
6554	Contrib. aux Org. de Regroup.	700,00	700,00	
657348	Sub. Particip. Communes	500,00	500,00	
657351	Sub. Part. Org. Intercom	3 000,00	3 000,00	
657362	Subvention au CCAS	800,00	800,00	
6574	Associations (Subventions)	4 000,00	4 000,00	
658	Aut. Dép. Gestion courante	7 000,00	7 000,00	
	Total	43 300,00	43 300,00	
66	Frais Financiers			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	10 000,00	
6616	Intérêts sur opérat. financières	150,00	150,00	
	Total	10 150,00	10 150,00	
67	Charges exceptionnelles			
673	Titres annulés sur exer. Antérieur	664,00	664,00	
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	
	Total	1 664,00	1 664,00	
22	O22	Dépenses Imprévues	2 000,00	2 000,00
23	O23	Vir. Section Investissement	270 836,00	270 836,00
	TOTAL DES DEPENSES		610 000,00	610 000,00

		Recettes de fonctionnement	Nouveau crédit voté	Budget 2010
O13	6419	Rbt. sur Rémun. Personnel	100,00	100,00
		Total	100,00	100,00
70	Gestion courante			
	70311	Concessions	310,00	310,00
	7083	Locat. Autres qu'immeubles	50 010,00	50 010,00
	70848	Quote part CCCI Rbt Myriam	4 000,00	4 000,00
		Total	54 320,00	54 320,00
73	Impôts et taxes			
	7311	Contributions Directes	139 432,00	139 432,00
	7318	Autres impôt locaux ou assimilés	12 668,00	12 668,00
	7381	Droits de Mutation	13 889,47	13 889,47
		Total	165 989,47	165 989,47
74	DGF, Participations Subventions			
	7411	Dotations forfaitaires	109 434,00	109 434,00
	74121	DSR	12 901,00	12 901,00
	74127	Dotation Nationale de Péréquation	29 439,00	29 439,00
	742	Dotations Elus	2 783,00	2 783,00
	74748	Dotations Communes	16 500,00	16 500,00
	74751	Dot. Communauté de Com.	18 000,00	18 000,00
	7478	Dot. Autres Organismes	1 500,00	1 500,00
	74833	Compensation Exonérations TP	247,00	247,00
	74834	Compensation Exonérations TF	9 149,00	9 149,00
	74835	Compensation Exonérations TH	6 518,00	6 518,00
		Total	206 471,00	206 471,00
75	Autres Produits			
	7521	Locations logements commun.	44 000,00	44 000,00
	7522	Locations Mille club et cuisine	3 500,00	3 500,00
	758	Autres Produits	150,00	150,00
		Total	47 650,00	47 650,00

76	Produits Financiers			
	768	Produits Financiers	100,00	100,00
		Total	100,00	100,00
77	Produits Exceptionnels			
	002	Excédent Reporté	135 369,53	135 369,53
	TOTAL DES RECETTES		610 000,00	610 000,00

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement			Restes à réaliser	Nouveau crédit voté	Budget 2010
16	1641	Capital Remboursé		25 910,00	25 910,00
	165	Rbt de Cautions logements	300,00	0,00	300,00
		Total	300,00	25 910,00	26 210,00
20	Immobilisations incorporelles				
	202	Frais d'études PLU		20 000,00	20 000,00
		Total		20 000,00	20 000,00
21	Acquisitions				
	2111	Terrains nus	78 935,00	127 000,00	205 935,00
	2116	Cimetière		10 000,00	10 000,00
	21318	Autres Bâtiments Publics		100 000,00	100 000,00
	2132	Immeubles de rapport		20 000,00	20 000,00
	2138	Autres constructions		2 000,00	2 000,00
	2151	Réseaux de voirie		125 000,00	125 000,00
	21578	Matériel et outillage de voirie		10 000,00	10 000,00
	21713	Terrains amén. autres que voiries		50 000,00	50 000,00
	2183	Matériel de bureau et Informatique		3 269,33	3 269,33
	2184	Acquisition Matériel	1 700,00	19 300,00	21 000,00
	2188	Autres Immo corporelles		3 000,00	3 000,00
		Total	80 635,00	469 569,33	550 204,33
23	Immobilisations				
	2315	Voirie	353 000,00	30 000,00	383 000,00
		Total	353 000,00	30 000,00	383 000,00
	001	Déficit Reporté		309 585,67	309 585,67
	20	Dépenses Imprévues		50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES DEPENSES		433 935,00	905 065,00	1 339 000,00
Recettes d'investissement			Restes à réaliser	Nouveau crédit	Budget 2010
10	10222	FCTVA		47 100,00	47 100,00
	10223	TLE		6 723,33	6 723,33
		Total		53 823,33	53 823,33
	1068	Fonds de Réserve		690 820,67	690 820,67
13	1323	Subv du Département non transf.		300,00	300,00
	1341	DGE non transf.	12 700,00	60 000,00	72 700,00
		Total	12 700,00	60 300,00	73 000,00
16	1641	Emprunts	40 000,00	110 000,00	150 000,00
	165	Dépôts et Caution. reçus		520,00	520,00
		Total	40 000,00	110 520,00	150 520,00
	O21	Virement de sect. Fonction.		270 836,00	270 836,00
		Total		270 836,00	270 836,00
24	O24	Produits des Cessions		100 000,00	100 000,00
	TOTAL DES RECETTES		52 700,00	1 286 300,00	1 339 000,00

Le Conseil accepte le budget ainsi présenté, à l'unanimité des membres présents.

SERVICE ASSAINISSEMENT

⇒ **Approbation du Compte Administratif 2009 :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme POULAIN Thérèse, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Mr LECHEVALIER Daniel, après s'être fait présenté le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) lui donne acte de la présentation du compte administratif qui peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :	Excédent	227 122.16 €
Section d'Investissement :	Excédent	13 158.77 €
Résultat global de l'exercice (hors restes à réaliser) :		240 280.93 €
Restes à réaliser : Dépenses d'investissement :		302 471.99 €
Recettes d'investissement :		77 352.00 €
Solde des restes à réaliser de 2009 :		225 119.99 €
Le Résultat disponible est d'un montant de :		15 160.94 €

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

⇒ **Compte de Gestion 2009 du Receveur :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mr LECHEVALIER Alain, Maire, déclare que le Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2009, dressé par Mme LAUR Annie, Trésorière Municipale, ne fait l'objet d'aucune observation ni de réserve.

⇒ **Affectation du Résultat 2009 :**

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de 2009, comme suit :		
Reprise du Résultat d'investissement (001)		13 158.77 €
Fonds de Réserve (1068) Besoin de financement		211 961.22 €
Affectation en excédent reporté de fonctionnement (002)		15 160.94 €

⇒ **Vote du budget Assainissement 2010 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le budget d'Assainissement 2010,

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses de fonctionnement		Nouveau	Budget
		Crédit voté	2010
6061	Fournitures non stockables (EDF-FT)	100,00	100,00
623	Publicité, Publications	500,00	500,00
635	Taxes Foncières	150,00	150,00
658	Autres charges de gestion	1 000,00	1 000,00
66111	Intérêts Réglés à l'échéance	6 255,00	6 255,00
6811	Dotations aux amortissements Immobil.	14 097,00	14 097,00
O23	Virement à Section d'Investissement	36 198,00	36 198,00
Total des dépenses		58 300,00	58 300,00

Recettes de fonctionnement			
002	Excédent reporté	15 160,94	15 160,94
70611	Abonnement (Redevance SAUR)	32 517,06	32 517,06
708	Produits activités annexes (Loc; terrains)	60,00	60,00
777	Quote-part Subventions Investissement	10 562,00	10 562,00
Total des Recettes		58 300,00	58 300,00

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Dépenses d'investissement		Restes à réaliser	Nouveau crédit voté	Budget 2010
13912	Amort. Subvention Equip Conseil Régional		279,00	279,00
13913	Amort. Subvention Equip Conseil Général		540,00	540,00
13914	Amort. Subvention Equip Commune		1 400,00	1 400,00
13918	Amort. Subvention Equip Autres		8 343,00	8 343,00
1641	Emprunts - Capital remboursé		8 931,00	8 931,00
2111	Terrains Nus		0,00	0,00
2315	Immobilisations	302 471,99	235 035,01	537 507,00
Total des dépenses		302 471,99	254 528,01	557 000,00
Recettes d'investissement		Restes à réaliser	Nouveau crédit voté	Budget 2010
001	Excédent reporté		13 158,77	13 158,77
1068	Fonds de réserves		211 961,22	211 961,22
1311	Subvention Agence de l'eau		100 000,00	100 000,00
1312	Subvention Conseil Régional		38 500,00	38 500,00
1313	Subvention Conseil Général		43 085,01	43 085,01
1314	Subvention d'Equipement Commune		0,00	0,00
1641	Emprunts Assain Le Bourg	77 352,00	22 648,00	100 000,00
281532	Provision aux amortissements		14 097,00	14 097,00
021	Virement de section fonctionnement		36 198,00	36 198,00
Total des dépenses		77 352,00	479 648,00	557 000,00

Le Conseil accepte le budget ainsi présenté, à l'unanimité des membres présents.

⇒ **Lotissement « Impasse du Clos d'Aubay – Adhésion au dispositif du Pass Foncier :**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil les modalités du dispositif du Pass Foncier.

Le Pass Foncier est un dispositif destiné à favoriser l'accèsion à la propriété.

Il est mis en place par le Comité Interprofessionnel du logement (CIL) de la Manche.

Il permet aux familles primo-accédantes ayant des revenus modestes de devenir propriétaires grâce à un achat en 2 temps, la maison d'abord, le terrain ensuite. Le montage financier inclut obligatoirement une subvention d'une collectivité locale. Cette aide conditionne d'autres avantages (majoration du prêt à taux zéro pour la maison, réduction de la T.V.A. à 5.5%).

Ce dispositif est accessible à tous les ménages qui répondent aux conditions suivantes :

- Etre primo-accédant de sa résidence principale,
- Respecter les conditions de ressources du PSLA (Prêt Social Location Accession),
- Destiner l'habitation à sa résidence principale,
- Bénéficier d'une aide à l'accèsion sociale à la propriété par une collectivité locale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE par 12 voix pour et 2 abstentions, d'adhérer au dispositif pour les trois parcelles du lotissement « Impasse du Clos d'Aubay ». Le montant de la subvention attribuée est fonction du nombre de personnes occupant le logement à la date de la signature,

3 000 € pour 1 à 3 personnes,

4 000 € pour 4 personnes et plus.

AUTORISE Mr le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion.

⇒ **Lotissement « Impasse du Clos d'Aubay » – Rectification délibération du 15 février 2010 :**

=====
Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil, le courrier de la SCP BLEICHER et LAURENT en date du 02 avril 2010 se rapportant au prix de mise en vente des terrains du lotissement « Impasse du Clos d'Aubay ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE par 11 voix pour et 3 abstentions, de fixer un nouveau prix de vente pour les terrains du lotissement sous le dispositif du « Pass foncier », soit :

- Lot n°1 (surface de 931 m²) : 40 000 €
- Lot n°2 (surface de 918 m²) : 40 000 €
- Lot n°3 (surface de 874 m²) : 38 000 €

AUTORISE Mr le Maire à mettre en vente ces terrains auprès de la SCP BLEICHER et LAURENT de Barneville-Carteret et signer les pièces afférentes à ce dossier.

⇒ **Mairie - Acquisition d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat :**

=====
Monsieur le Maire propose au Conseil de réaliser l'acquisition d'un nouvel écran pour l'ordinateur du secrétariat de la Mairie.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de réaliser l'acquisition d'un moniteur LCD 20 pouces de marque Fujitsu-Siemens ESPRIMO P2550 pour un montant de 104 euros HT.

AUTORISE Mr le Maire à signer le devis correspondant :

⇒ **Acquisition de matériel et outillage de voirie – Remplacement du tracteur tondeuse :**

=====
Monsieur le Maire propose au Conseil de réaliser l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée et présente les différents devis reçus en Mairie.

Après avoir étudié les différentes propositions,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise SARL HOULLEGATE pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée diesel de marque Iseki SXG 15 pour un montant de 6 100 euros HT (reprise incluse de 1 000 euros),

AUTORISE le Maire à signer le devis précité.

⇒ **Acquisition de matériel et outillage de voirie – Remplacement de la débroussailleuse :**

=====
Monsieur le Maire propose au Conseil de réaliser l'acquisition d'une débroussailleuse et présente les différents devis reçus en Mairie.

Après avoir étudié les différentes propositions reçues en Mairie,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir la proposition de l'entreprise SARL HOULLEGATE pour l'acquisition d'une débroussailleuse dorsale VR540E pour un montant de 545 euros HT,

AUTORISE le Maire à signer le devis précité.

⇒ **Réseaux de voirie – Empierrement de la chasse des Ballons, étude devis :**

=====
Monsieur le Maire présente au Conseil le devis de l'entreprise ECOLIVET se rapportant aux travaux de voirie à réaliser dans le chemin dit des « Ballons »,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la proposition de l'entreprise ECOLIVET pour un montant de 12 802.50 euros HT,

AUTORISE Mr le Maire à signer le devis précité.

⇒ **Fonds d'aide aux jeunes en difficulté année 2010:**

=====

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la demande d'adhésion au Fonds d'aide aux Jeunes en Difficulté – FAJD – pour l'année 2010. Ces subventions favorisent pour les jeunes, l'accès au logement, facilitent la mobilité et l'accès au service de restauration des foyers de jeunes travailleurs à moindre coût

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adhérer au FAJD pour l'année 2010 selon les conditions suivantes :

- 0.23 € x 684 habitants soit 157.32 €,

AUTORISE Mr le Maire à mandater la dépense inhérente à ce fonds.

⇒ **Questions diverses :**

=====

- Cimaise au Mille Club pour protéger les murs

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

Affichage : 02.04.10 - Convocation 02.04.10

Conseillers en exercice : 15 – Présents 14 – Votants 14.

Pour Copie conforme
Aux Moitiers d'Allonne, le 12 avril 2010
Le Maire